



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 29/10/2010

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2010
SECTION III - COMMISSION TITRES 07, 09, 20

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 57/2010

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0702 Affaires internationales concernant l'environnement

ARTICLE - 07 02 03 Projet pilote - Surveillance environnementale du bassin de la mer Noire et programme-cadre européen commun pour le développement de la région de la mer Noire

CP - 88 000

DU CHAPITRE - 2002 Politique commerciale

ARTICLE - 20 02 03 Aide au commerce - Initiatives multilatérales

CP - 1 000 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0906 i2010 — Politique audiovisuelle et programme MEDIA

POSTE - 09 06 01 02 Action préparatoire concernant la mise en œuvre des programmes MEDIA 2007 dans les pays tiers

CP 1 088 000

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

09 06 01 02 - Action préparatoire concernant la mise en œuvre des programmes MEDIA 2007 dans les pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2010

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	780 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	780 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	141 897
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	638 103
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 726 103
7. Renforcement proposé	1 088 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	139,49%
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 08/10/2010	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Les mesures relevant de la troisième année de l'action préparatoire MEDIA International sont mises en œuvre avec succès, notamment en ce qui concerne l'appel à propositions qui porte sur la formation et l'accès aux marchés (promotion). Plus de 30 propositions ont été reçues et 13 projets ont été retenus. Cependant, les crédits d'engagement (1 million d'EUR), inscrits dans le budget 2010 de l'UE, ne s'accompagnent pas de crédits de paiement supplémentaires. Le renforcement demandé permettra de verser les préfinancements des nouveaux projets de 2010 et de procéder aux paiements intermédiaires et finaux pour les projets de 2008 et 2009.

La mise en œuvre de cette action préparatoire, qui relevait de la DG INFSO, a été confiée à la DG EAC en mars 2010. En raison de problèmes techniques, les paiements ont été lents jusqu'ici, mais on escompte que le retard sera rattrapé à la fin du mois d'octobre.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

07 02 03 - Projet pilote - Surveillance environnementale du bassin de la mer Noire et programme-cadre européen commun pour le développement de la région de la mer Noire

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2010

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	800 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	800 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	500 000
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	300 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	212 000
7. Prélèvement proposé	88 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	11,00%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 08/10/2010	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Cette ligne budgétaire couvre des paiements se rapportant à des engagements des années précédentes restant à liquider et résultant de subventions en faveur du projet pilote: surveillance environnementale du bassin de la mer Noire et programme-cadre européen commun pour le développement de la région de la mer Noire.

Le montant versé a été moins élevé que prévu du fait que le paiement intermédiaire pour le projet de 2009 a été repoussé à 2011. Par conséquent, un montant de 88 000 EUR peut être libéré.

II.B

a) Intitulé de la ligne

20 02 03 - Aide au commerce - Initiatives multilatérales

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2010

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	4 500 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	4 500 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	41 250
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 458 750
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	3 458 750
7. Prélèvement proposé	1 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	22,22%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 08/10/2010	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En 2010, la Commission conclura des conventions de contribution portant sur plusieurs années. En conséquence, et conformément aux dispositions des conventions de contribution respectives, les décaissements en faveur des organisations internationales seront étalés tout au long de l'action. Par conséquent, un montant de 1 000 000 EUR peut être mis à disposition.